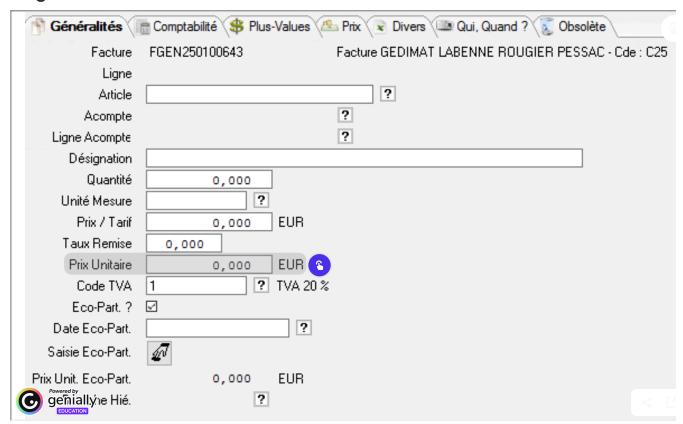
Définition ligne de facture client

- Onglet « Généralités »
- Onglet « Comptabilité »
- Onglet « Plus-Values »
- Onglet « Prix »
- Onglet « Divers » : uniquement en consultation
- Onglet « Qui, Quand? »

Une fois l'entête de facture validée, la saisie des lignes de facture est automatiquement lancée.

Onglet « Généralités »



- Facture [CdeFacRef] : Uniquement en consultation. Numéro de facture.
- Ligne [CdeFacLig]: Zone facultative. Numéro de ligne de facture. Saisi uniquement en création. La saisie du numéro de facture est conditionnée par le paramètre général FACTURE-MAN.

Les caractères autorisés pour un numéro de ligne de facture sont : ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ-_/0123456789

- 1 Remarque: Lors de la validation de la saisie d'une ligne de facture, si le numéro de ligne n'a pas été renseigné, il est calculé automatiquement sur 3 caractères en incrémentant de 1 le numéro de la dernière ligne sur 3 caractères; c'est-à-dire que, si une ligne de facture a été saisie avec un numéro 0001 et qu'une autre ligne est saisie sans numéro, cette dernière aura comme numéro 001.
- Article [CdeFacLigRef]: Zone obligatoire. Article facturé. Il n'est pas nécessaire de renseigner une référence article connue dans DIAPASON. Sur cette zone, l'action « Sélection » permet de sélectionner des articles destinés à la vente. Un certain nombre de règles permet de présenter une sélection d'articles avec différents modes :
 - « VIDE » : Articles Standards par Référence
 - o «* »: Articles Standards par Mot Directeur
 - o « C »: Articles à la Commande par Référence
 - o « C* »: Articles à la Commande par Mot Directeur
 - « Valeur non vide » : Recherche du premier article commençant par la valeur saisie :
 - o Si c'est un article standard, Articles Standards par Référence
 - o Si c'est un article à la commande, Articles à la Commande par référence
 - o Si aucun article trouvé, Articles Standards par Référence.
- Désignation [CdeFacLigDes] : Zone facultative. Désignation de l'article facturé.
- Quantité [CdeFacLigQte] : Zone obligatoire. Quantité facturée. Peut-être négative, dans le cadre d'un avoir (dans ce cas, le prix unitaire est positif).
- Unité Mesure [CdeFacLigUnMeQte]: Zone facultative. Unité de mesure dans laquelle est exprimée la quantité facturée. Initialisée avec l'unité de mesure pour destination vente de l'article, si une référence article connue de DIAPASON a été renseignée.
- Prix / Tarif [CdeFacPriLigTar] : Uniquement en consultation. Calculé en fonction du tarif par défaut pour le client de la facture, si une référence article connue de DIAPASON a été renseignée.
- Taux remise [CdeFacLigPrRem_IS]: ce taux de remise correspond au % Remise de la ligne de commande (CdeLigComPrRem)
- **Prix Unitaire [CdeFacPriLigUn] :** Zone obligatoire. Prix unitaire facturé. Peut être négatif dans la cas d'un avoir (dans le cas, la quantité est positive).
- Code TVA [CdeFacLigTVARef]: Zone facultative. Code de TVA à appliquer à la ligne de facture. Initialisé avec le code TVA renseigné sur l'entête de la facture.
- Eco-Part ? [CdeFacLigEPGes]
- Date Eco-Part [CdeFacEPDat]
- Saisie Eco-Part [VarFacAccesSaisieEP] ????
- Prix Unit Eco-Part Récupéré ligne de commande [CdeFacPriLigEPUn]
- Branche hié. [CdeFacBraHie]

Onglet « Comptabilité »



- Famille [CptFamRef]
- Sous-Famille [CptSFaRef]

Zones facultatives. Famille et sous-famille comptables utilisées pour générer les écritures comptables relatives à la ligne de facture.

- Critère 1 [CptCr1Ref]
- Critère 2 [CptCr2Ref]
- Critère 3 [CptCr3Ref]

Zones facultatives. Critères d'affectation comptables utilisés pour générer les écritures comptables relatives à la ligne de facture.

• Note: Dans le cadre de triplets relatifs à des comptes de TVA différents, il est possible d'activer la gestion multicomptes TVA de DIAPASON en cochant la valeur logique du paramètre général CPT-FAC-MTVA

- Validation des factures client :
 - la gestion multi-comptes de TVA engendre des contraintes, lors de la validation des factures clients. Une facture client ne peut pas être validée si :
 - L'entête de facture comporte un montant d'escompte et que l'escompte est géré HT (paramètre général FACTURE-ESC)
 - L'entête de facture comporte des plus-values HT

Cette contrainte est due au fait qu'il n'est pas possible, dans le cas des plus-values HT et de l'escompte HT sur une facture de redistribuer le montant de la TVA sur ces plus-values et/ou cet escompte sur les différents comptes de TVA de la facture.

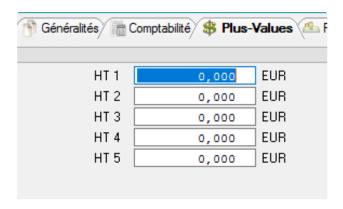
- Pour contourner cette contrainte, il faut :
 - Définir une ligne de facture pour l'escompte HT : cette ligne a un montant négatif et on lui affecte des critères comptables pour lesquels le volet « Ventes » contient le compte d'escompte en compte de produit et le compte de TVA sur lequel on affectera la TVA sur escompte.
 - Définir une ligne de facture pour les plus-values HT: cette ligne a comme montant le total des plusvalues HT et on lui affecte les mêmes critères comptables que ceux donnés précédemment sur l'entête de facture pour comptabiliser les plus-values. Si la TVA sur les plus-values doit être ventilée sur différents comptes de TVA, créer autant de lignes de facture que de comptes de TVA souhaités.

Génération des écritures comptables :

En gestion multi-comptes de TVA, lors de la génération des écritures comptables relatives à une facture, pour chaque ligne de facture, le montant de la TVA est affecté au compte de TVA renseigné dans le volet « Ventes » des critères comptables donnés sur la ligne.

Ainsi, lors de la visualisation du détail de l'écriture comptable générée, il apparaît bien plusieurs lignes de TVA.

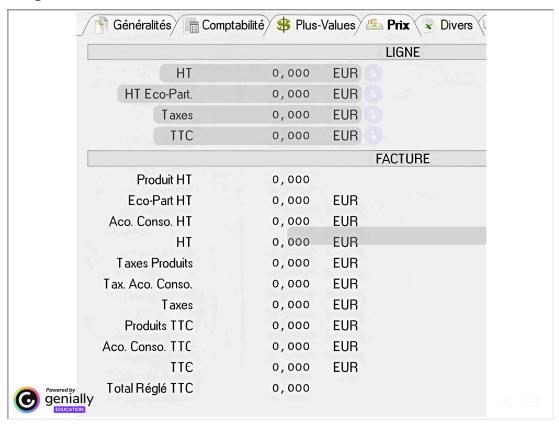
Onglet « Plus-Values »



- HT 1 [CdeFacPriLig1]
- HT 2 [CdeFacPriLig2]
- HT 3 [CdeFacPriLig3]
- HT 4 [CdeFacPriLig4]
- HT 5 [CdeFacPriLig5]

Zones facultatives. Montant des plus-values HT à appliquer sur la ligne de facture. Le montant de la TVA calculé pour la ligne de facture prend en compte ces montants.

Onglet « Prix »



- HT (Ligne) [CdeFacPriLigHT]: Uniquement en consultation. Montant total HT de la ligne de facture (incluant les plus-values HT).
- HT-Eco-Part

- Taxes (Ligne) [CdeFacPriLigTax]: Zone facultative. Montant de TVA à ajouter au montant de TVA calculé sur le montant HT de la ligne de facture en utilisant le code TVA renseigné.
- TTC (Ligne) [CdeFacPriLigTTC]: Uniquement en consultation. TTC= HT + HT Eco-Part + Taxes
- HT (Lignes)
- Taxes (Lignes)
- TTC (Lignes)
- HT (Facture)
- Taxes (Facture)
- TTC (Facture)
- Acompte (Facture)

Uniquement en consultation. Cumuls des montants des lignes et de la facture. Ce sont les mêmes informations que celles présentées sur la facture (Voir <u>Onglet Prix Facture</u>)

1 Le montant de la TVA est calculé, puis arrondi au nombre de décimales du montant HT de la ligne. La méthode de calcul de la TVA est paramétrable par le paramètre général <u>TVA-REGCOM</u>.

Onglet « Divers »: uniquement en consultation



• Type Ligne [CdeFacLigTyp]: Type de ligne de facture. Les valeurs possibles sont :

Type Ligne	Description
LA	Ligne d'Acompte
LC	Ligne Calculée
LM	Ligne Manuelle

- Type Cpt.Lig. [CdeFacLigTyC]
 - LA Ligne d'acompte
- **Nb. Lignes BL [CdeFacLigNbrBL] :** Nombre de lignes d'expéditions rattachées à la facture. Initialisés uniquement si la ligne de facture est issue du calcul de facturation.

Onglet « Qui, Quand? »

Uniquement en consultation. Information de gestion de la facture.